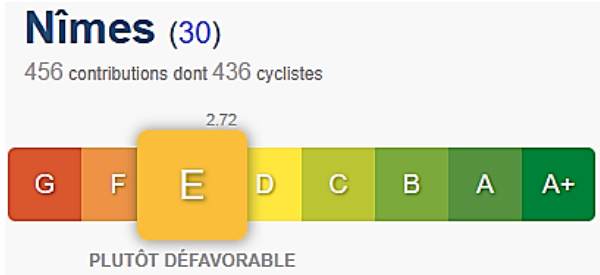




1	Plan vélo	Qui, Quand, Comment, Combien
	Un Plan vélo structurant. Guide du développement du réseau des pistes cyclables, les urgences et le plan long terme Connexion à l'existant. Quel engagement financier sur le mandat (base budgétaire suggéré par l'Adème : 30€/habitant/an)	- Immédiatement - Donner la visibilité de l'existant - Etat des lieux (audit) des voies et aménagements existants ; en concertation avec les usagers et les associations - Plan pluri-annuel des aménagements à envisager - Financement à délimiter suivant l'état des lieux
2	La situation vue par les usagers	Qui, Quand, Comment, Combien
	Le Baromètre des villes cyclables 2025 classe Nîmes au Niveau E.  Remarques des usagers en 5 points - Entretien des pistes et les bandes cyclables. - Un réseau cyclable complet et sans coupure. - Des stationnements adaptés et sécurisés pour les vélos (courte et longue durée). - Des itinéraires rapides et directs. - Modérer la vitesse des véhicules en ville Les obstacles à l'usage du vélo à Nîmes - Je ne me sens pas en sécurité. - Pas assez d'aménagement cyclables. - Vitesse des véhicules motorisés trop élevée.	- Mise en place de stationnements adaptés et sécurisés répartis sur le réseau - Nous favoriserons la mise en place de zones cyclables sans coupure avec jonctions sécurisées entre les différentes zones ; chaque nouvel aménagement routier sera étudié pour inclure ou partager les besoins des cyclistes et piétons - Concernant la vitesse, il s'agit d'uniformiser les zones 30/50/70 (périphérique) pour avoir une transparence des déplacements ; il s'agit de simplifier les zones de limitation ;



3	Aménagements des entrées de ville	Qui, Quand, Comment, Combien
	Développer en urgence le réseau cyclable à partir des portes de la ville.: Uzès, Avignon, Beaucaire, Arles, St Gilles, Générac (la bastide) Montpellier, Sauve, Ales,	- Le réseau cyclable doit être visible et facilité depuis les entrées de ville pour assurer la continuité et la sécurité
4	Mesures d'apaisement de la circulation en ville	Qui, Quand, Comment, Combien
	Développement des zones 30 sécurisées. Packing gratuit suffisant en entrée de ville. Aménagements incitant à réduire la vitesse. A chaque nouvel aménagement en ville prévoir : piétons et vélos en sécurité. Quelle perspective pour le libre-service NemoVélo Supprimer les véhicules en transit dans la ville.	- Les entrées de villes doivent permettre l'interconnexion des modes de déplacements ; il est important que les usagers puissent s'y garer facilement et gratuitement en sécurité ; - Développement de NemoVélo en le rendant facile, visible et continu, dans une perspective de maillage de la ville ; - La suppression complète des véhicules en transit n'est pas possible, mais nous favoriserons les itinéraires de contournement de Nîmes pour les véhicules qui ne font que passer.
5	Stationnement des Vélos en ville	Qui, Quand, Comment, Combien
	Développer les arceaux exclusivement réservés aux vélos, Développer les parcs vélos sécurisés dans les quartiers, Développer les parcs vélos sécurisés dans les parkings Développement des stationnements vélos à proximité des parcs : bois des noyers, jardin de la fontaines, bois de Espeisses, terres de Rouvière.....	- Oui sur le principe de l'ensemble de ces modalités de stationnement ; leur mise en place dépend de l'état des lieux et des finances. Après un audit, un plan d'aménagement sera effectué pour l'ensemble de la mandature.
6	Les Plans de Déplacement Entreprises (PDE)	Qui, Quand, Comment, Combien
	Promouvoir les PDE dans les entreprises, les administrations, les écoles, facultés.. Objectif : réduire le nombre de véhicules en ville Développement des modes de transport actif et/ou partagés.	- Oui les PDE doivent être valorisés auprès des entreprises, administrations, écoles.
7	Pouvoir public partenaires	Qui, Quand, Comment, Combien



	Nommer des correspondants techniques à la mairie et à la communauté d'agglo. Définir les adjoints chargés des sujets de mobilités douces. Organiser des rencontres régulières avec les représentants des usagers.	- Nous nommerons un adjoint compétent, spécialiste et usager des mobilités douces, qui coordonnera l'ensemble de la politique de mobilité.
8	Stationnement sur voirie	Qui, Quand, Comment, Combien
	Réduire le stationnement sur voirie et le rendre fluide. - Eviter les véhicules ventouses à la journée et plus. - Permettre l'accès facile aux clients des commerces de proximité. - Développer les zones bleues et stationnement limité. - Orienter vers les parkings (tarifs préférentiels ou gratuit pour les résidents).	- La voirie fera l'objet d'un audit et d'un plan pluriannuel de réfection et d'aménagement spécifique
9	Apprentissage du vélo à l'école	Qui, Quand, Comment, Combien
	Former les jeunes à la pratique du vélo Dans tous les établissements primaires organiser le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) avec des formateurs spécialisés.	- La mairie promouvra la pratique du vélo dès le plus jeune âge. Une consultation sera lancée pour organiser l'apprentissage et la formation aux bons usages du vélo.
10	Les rues scolaires	Qui, Quand, Comment, Combien
	A proximité des établissements scolaires tranquilliser la circulation et végétaliser les espaces. Limiter ou interdire la circulation des véhicules. Sécuriser les points de rencontre piétons et les stationnements vélos.	- La sécurité aux abords des écoles doit être assurée par une présence humaine, en premier lieu aux horaires d'entrée et sortie d'écoles. - Interdire la circulation des véhicules nous semble difficile, mais nous étudierons la possibilité, au cas par cas, de mettre en place des zones de stationnement temporaire (dépose minute) sécurisées.